

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## Les échos du conseil municipal

Élections législatives : prêt des salles. - Dans le cadre des élections législatives de 12 et 19 juin, le conseil a accepté la proposition du maire de mettre à disposition des candidats et ce gratuitement, les salles communales dans le respect de la parité.

Frais d'école. - Comme dans le passé, le conseil municipal reconduit sa décision de ne pas accepter de participation financière pour régler des frais de scolarisation pour des enfants fréquentant des écoles dans d'autres communes. Ceci dans un but de maintenir les effectifs dans le RPI Chaumousey/Sancheys et ce d'autant plus que les services garderie scolaire et cantine sont à la disposition des parents d'écoliers.

Commission communale d'action sociale. - Cette commission, dont le budget est de 4 500 €, propose une sortie au relais de Belcourt le jeudi 29 septembre. Celui-ci sera offert au plus de 75 ans alors que le coût de cette sortie est de 55,50 € (plus le bus). Un petit débat s'est instauré sur le tarif des membres de ladite commission (ils sont quatorze) et décision a été prise que ceux-ci régleraient 50 % de cette sortie à Belfort.

Droit de préemption. - Le maire a tenu à préciser qu'il n'avait pas fait jouer son droit de préemption sur deux terrains situés rue du Fort et rue de Renauvoid, ainsi que sur un immeuble rue du Fort.